

ATHENEE ROYAL VAUBAN

RUE TUMELAIRE, 12 - CHARLEROI
☎ 071/320702

Estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation en vue de l'année scolaire 2022/2023 pour les élèves de 5^{ème} année

Madame, Monsieur,

Les frais liés à la scolarité sont clairement définis par l'article 100 du Décret « Missions ». Vous trouverez ci-après l'estimation des frais réclamés par notre école et leur ventilation.

Certains prix peuvent être légèrement adaptés en fonction du coût réel. Des activités pédagogiques peuvent être organisées en dernière minute en fonction de l'actualité.

description	date de l'activité	responsable	classe(s)	option	prix	obligatoire/ facultatif
prêt des livres scolaires et photocopies	septembre		toutes		75 €	obligatoire
journal de classe	est fourni gratuitement en début d'année. toute demande de renouvellement coûtera 2€					
badge	est fourni gratuitement à la 1 ^{ère} rentrée. Toute demande de renouvellement coûtera 4€					
t-shirt avec logo		Mme Francotte			6 €	facultatif
photos individuelle et de groupe					+/- 12€	facultatif
location casier		M Lebluy			15 €	facultatif
les droits d'accès à la piscine et autres activités sportives:						
Escalade - natation	Janvier -> Avril	Mme Delpire	5ACDE	Filles	31	obligatoire
Escalade - natation	Janvier -> Avril	Mme Delpire	5BF	Filles	28	obligatoire
natation	Septembre -> Juin	Mme van ongevalle	5ABCDEF	garçon	15	obligatoire
Escalade	Octobre -> Novemb	Mme van ongevalle	5ABCDEF	garçon	12	Obligatoire
patinoire	Janvier -> Avril	Mme van ongevalle	5ABCDEF	garçon	7	Obligatoire
entr'aide	20-avr	van ongevalle/delpire	5ABCDEF	filles/garçons	10	facultatif
Activités culturelles (voyages, excursions, ...)						
Voyage à Rome	20 - 23 mars	François, Bingen, Lovato	BD	latin	350,00 €	facultatif
Voyage à Paris	21 au 22/04	Mme Houyoux		artistique	255 €	facultatif
Visite du musée des Beaux-Arts (Charleroi)	janvier 2023	Hetmans, Lalière, Sacré	5ABCDEF		5 €	obligatoire
Pièce de théâtre « Contes et légendes"	avril 2023	Hetmans, Lalière, Sacré	5ABCDEF		10 €	obligatoire
Séance de cinéma	mai	Hetmans, Lalière, Sacré	5ABCDEF		5€	obligatoire
Echange linguistique	P3	Mmes Vanobb, Smeets	5,6	immersion	15 €	obligatoire
Voyage à Berlin	mai	M Lebluy			400€max	obligatoire
voyage au Pays-bas	20 au 23 mars	Mme Danse			+/- 300€	facultatif
Pi-Day maison des maths	P3	Mme Lewahert	toutes		4 €	obligatoire

L'école fournit un système de paiement par virement bancaire. Pour chaque frais, l'enfant reçoit un courrier avec un bulletin de virement. Il se peut que, pour des dépenses inférieures à 10€, l'argent liquide soit accepté et proposé par l'enseignant.

Les décomptes des frais de l'année scolaire en cours sont accessibles via la plateforme « Ecole en ligne ».

Tout souci concernant le règlement de frais peut faire l'objet d'une demande écrite auprès du Directeur (échelonnement, prise en charge partielle par l'ASBL) à envoyer par mail à l'adresse paiementisis@arv.be.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

Le Directeur,

Luc VANDENBUSSCHE